

INTERVENANT EXTÉRIEUR QUALIFIÉ DEMANDE D'AGRÉMENT

ACTIVITÉ POUR LAQUELLE L'AGRÉMENT EST SOLLICITÉ :

CIRCONSCRIPTION D'INTERVENTION POUR LA PREMIERE DEMANDE :

IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT

Nom: _____ prénom : _____
(nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Né(e) le : _____ Ville: _____ Département : _____

Adresse personnelle : _____

Téléphone : _____ Mèl : _____

TYPE D'INTERVENTION : Bénévole Rémunérée

EPS Éducation musicale Arts visuels Autres (préciser) :

⇒ Voir réglementation nationale et recommandations départementales : <http://ia64.ac-bordeaux.fr/>

QUALIFICATION DE L'ANIMATEUR OU DE L'INTERVENANT QUALIFIÉ

Diplômes joindre obligatoirement la copie du diplôme lors du premier agrément (copie de la carte professionnelle DDJS <u>recto-verso</u> pour l'EPS, DUMI pour l'éducation musicale, ...)	Date d'obtention	Lieu de délivrance	Date de validité

Je soussigné(e), certifie être indemne de toute maladie contagieuse, ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation, être couvert par une assurance responsabilité civile.

Je certifie que le diplôme dont je suis titulaire est en cours de validité (y compris pour les diplômes nécessitant des révisions périodiques).

Je déclare avoir pris connaissance des contenus et des dispositifs règlementaires relatifs à la pratique de l'activité dans le cadre des enseignements ainsi que des termes de la charte ou de la convention établie entre :

Le directeur académique des services de l'éducation nationale des Pyrénées-Atlantiques,

et

Date :

Signature de l'intervenant :

(*) IMPORTANT: L'agrément est délivré à l'intervenant ci-dessus désigné, pour une durée annuelle renouvelable par tacite reconduction sans toutefois pouvoir excéder une durée de trois années scolaires. Il peut cependant être retiré avant son terme si les circonstances l'exigent : prestation pédagogique inadaptée, défaut de la sécurité, non respect de la réglementation en vigueur...

Document à retourner dûment renseigné et accompagné des pièces justificatives à la circonscription de l'école concernée par le projet.